



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

Pourquoi les propositions de quotas de la DG sont injustes

*Accès aux postes C1: la double peine
contre la double aubaine*



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

1. Le constat

La DG a décidé de retenir comme référence la période d'avant la fusion.

C'est absurde et défavorable aux IP-AFIPA pour plusieurs raisons :

- car la gestion des carrières était différente
- car les CH permettaient de faire « tourner » rapidement des cadres sur des postes indicés
- car les postes indicés reflétaient 2 cultures différentes

Mais soit, nous retenons la période 2004-2008 comme référence pour déterminer la situation de départ avant fusion.

Possibilités d'évolution de carrières des cadres sup – avant la fusion

Filière fiscale

AFIPA:

Accéder au grade de DIRDEP

- Accéder à un poste comptable surindicié 1015/1040/HEA ou une CH 5 et 4

IP

- accéder au grade de DIRDIV
- accéder à un poste comptable en devenant IDEP1 1015/1040
- Accéder à une CH 5 (1040) ET 6 (1015)

IDIV HC

- accéder à une CH 6 (rare)
- accéder à un poste comptable surindicié 1015

IDIV CN

- accéder au grade d'IDEP1 ou d'IP

Filière GP

AFIPA:

- être détaché CSTP
- accéder au grade de RF
- accéder à un poste comptable surindicié HEA en devenant TP1

IP

- accéder au grade de DD (à 95%)
- accéder à un poste comptable HEA en devenant TP après un poste C2

IDIV HC

- accéder à un poste comptable indicié HEA
- accéder à RF (très rare 1 tous les 5 ans)

IDIV CN

- accéder au grade TP puis TP1



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

Possibilités d'évolution de carrières des cadres sup – aujourd'hui

- AFIPA
 - accéder au grade d'AFIP (sélection)
 - accéder à un poste comptable ou emploi surindicié
- IP
 - accéder au grade d'AFIPA (sélection)
 - accéder à un poste comptable ou emploi surindicié
- IDIV HC
 - accéder à un poste comptable surindicié
 - accéder au grade d'AFIPA (sélection)
- IDIV CN
 - accéder au grade d'IDIV HC
 - accéder au grade d'IP (sélection)



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

Quels étaient les niveaux de promotion avant fusion ?

- Nous avons recalculé la moyenne des promotions sur la période 2004 à 2008 (en nombre de promus)

	Référence 2004-2008
AFIPA à AFIP	46
IP à AFIPA	110
IDIV HC à AFIPA	0
IDIV CN à IDIV HC + IP	260



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

Quelle est la répartition des postes indiciés par grade en 2008 ?

		HEC	HEB+	HEB	HEA	1040	1015	total
Filière GP	TP1 (hors DD)		2	15	106			123
	DD		2	26	69			97
	RF1		4	75	33			112
Total GP			8	116	208			332
F Fiscale	Dirdep	31						31
	Dirdiv	2		19	163	59	34	277
	IP				6	88	112	206
	Idep (hors IP et dirdiv)					20	58	78
	autres	20			5	3		28
Total FF		53	0	19	174	170	204	620

Quelle est la répartition des postes indicés par grade en 2008 ?

Quelques explications:

Nous avons dû reconstituer ce tableau en l'absence de toute donnée exploitable communiquée par RH sur la situation de 2008, nous avons donc utilisé:

- Les bulletins officiels et les tableaux d'avancement (FF)
- L'annuaire des RF et RF1 sur 5 ans (GP)
- Les comptes-rendus des CAP 2004-2008

Autres informations:

- Les HEB+ sont des HEB + 80 points d'indice, assimilées à des HEB
- Les HEB côté filière fiscale sont en réalité des HEA+ également renforcées en points d'indice et assimilées à des HEB.
- Les « autres » sont des comptables détachés en provenance d'autres corps (essentiellement des administrateurs civils).

Quelle est la répartition des postes indicés par grade en 2008 ?

Une fois fusionnés et adaptés aux nouveaux grades, la situation est la suivante:

2008						
	HEC	HEB	HEA	1040	1015	total
AFIP	31	79	33			143
AFIPA	2	47	232	59	34	374
IP			6	88	112	206
IDIVHC		17	106	20	58	201



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

2. Les propositions de la DG

Postulat de départ:

1. Une répartition des postes indicés entre les grades selon des quotas
2. Des quotas proposés pour revenir aux conditions d'accès aux postes C1 de 2008
3. Une annonce des niveaux de promotion des carrières administratives pour les 3 ans à venir:
 - AFIPA à AFIP: entre 25 et 28 (moyenne retenue 26)
 - IP à AFIPA: entre 60 et 80 (moyenne retenue 70)
 - IDIVHC à AFIPA: 7
 - IDIV CN à IDIV HC et IP: moyenne retenue 240 promotion + 8 passage IP



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

2. Les propositions de la DG

Proposition de quota par la DG (fiche 1 de la réunion technique)

	HEC	HEB	HEA	1040	1015
AFIP	95%				
AFIPA	5%	80%	60%	30%	30%
IP			10%	40%	30%
IDIV HC		20%	30%	30%	40%

Application quota DG

	HEC	HEB	HEA	1040	1015	TOTAL
AFIP	45					45
AFIPA	2	97	194	65	60	418
IP			32	86	60	178
IDIV HC		24	97	65	80	266
TOTAL	47	121	323	216	200	907



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

3. Quel effort respectif des différents grades ?

Nous citons le bureau RH1B:

*« Face au constat du ralentissement des carrières, la DGFIP (...) attend de ses cadres supérieurs, quel que soit leur grade (AFIP, AFIPA, IP, IDIV) et leur filière d'origine, un **effort partagé** »*

Et nous sommes bien d'accord, nous avons donc mesuré l'effort demandé à tous dans le cadre des propositions de la DG.



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

propositions DG – quel effort pour l'accès aux C1 ?

	HEC	HEB	HEA	1040	1015	total
AFIP	14	-79	-33			-98
AFIPA	0	50	-38	6	26	44
IP			26	-2	-52	-28
IDIVHC		7	-9	45	22	65

Conclusions:

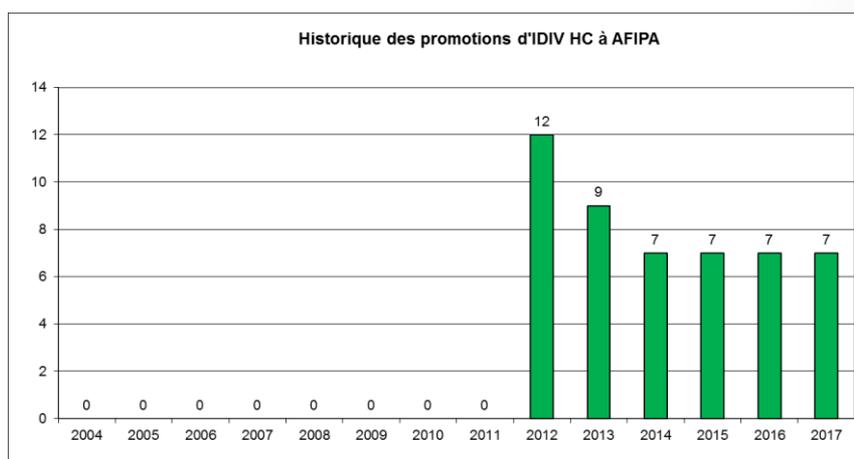
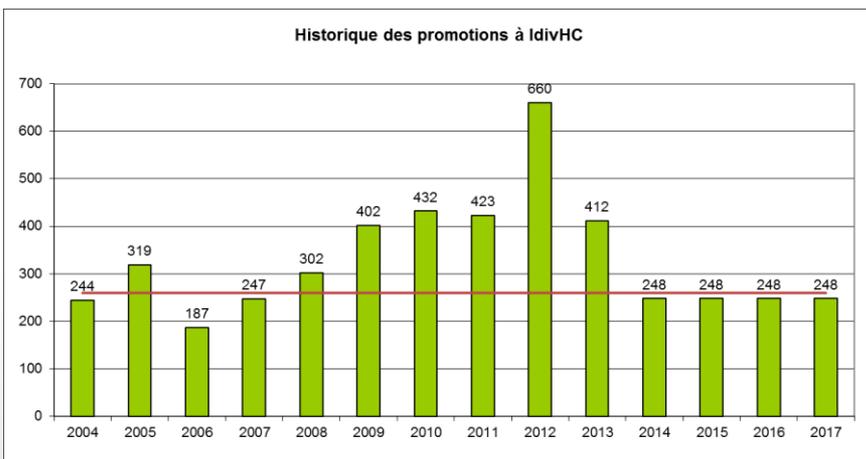
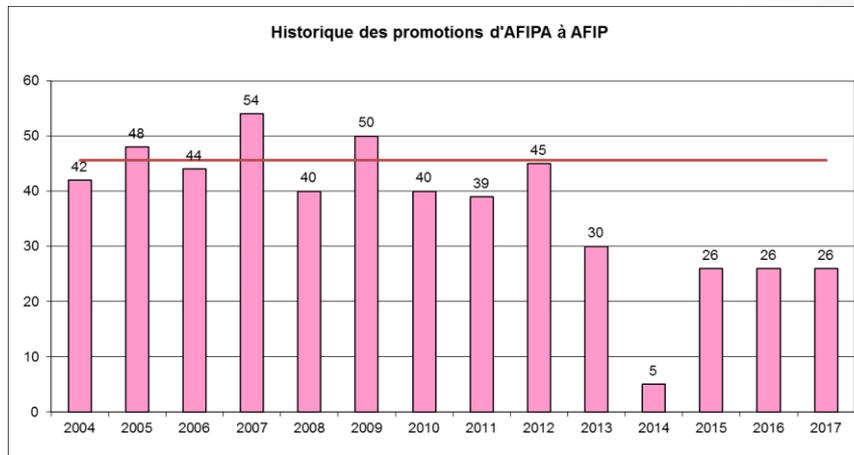
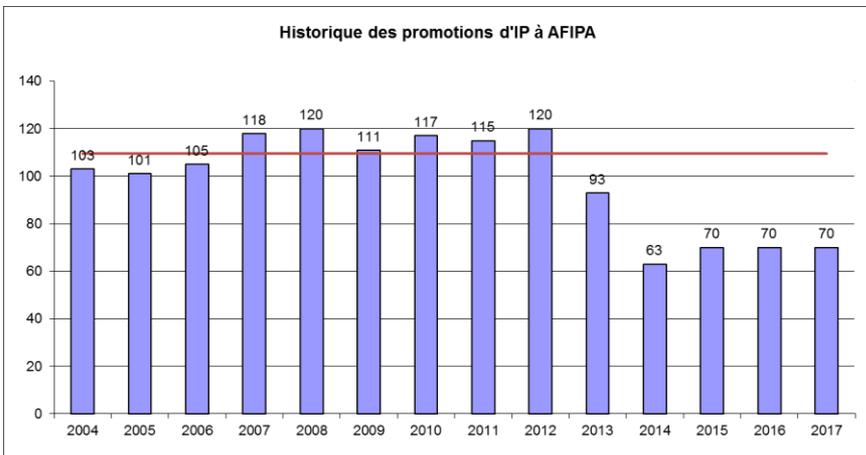
Variation suite à application des quotas proposés à la situation de 2008

- Les IP, sous couvert d'accéder davantage aux postes HEA sont les grands perdants de la proposition avec -28 postes C1 au total.
- Les AFIPA gagnent des 1015 et perdent des HEA. Sur les postes HEB qui devraient leur revenir (pour la part non utilisée par ailleurs) puisqu'ils étaient occupés par des AFIP, 7 sont redistribués aux IDIV HC !
- Les IDIV HC sont les grands gagnants avec + 65 postes



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

propositions DG – quel effort sur les carrières administratives ?





Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

propositions DG – quel effort sur les carrières administratives ?

Rappel moyenne des promotions à venir (source RH1B)

	cible pour 2015-2018
AFIPA à AFIP	26
IP à AFIPA	70
IDIV HC à AFIPA	7
IDIV CN à IDIV HC	248

constaté par rapport à 2004-2008

	2012	gain/perte	2013	gain/perte	2014	gain/perte
AFIPA à AFIP	45	-1	30	-16	5	-41
IP à AFIPA	120	10	93	-17	73	-37
IDIV HC à AFIPA	12	12	9	9	7	7
IDIV CN à IDIV HC + IP	650	390	405	145	248	-12

prévisionnel par rapport à 2004-2008

	2015	gain/perte	2016	gain/perte	2017	gain/perte
AFIPA à AFIP	26	-20	26	-20	26	-20
IP à AFIPA	70	-40	70	-40	70	-40
IDIV HC à AFIPA	7	7	7	7	7	7
IDIV CN à IDIV HC + IP	248	-12	248	-12	248	-12



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

propositions DG – quel effort sur les carrières administratives ?

Si l'on résume donc l'effort respectif des uns et des autres en ajoutant l'effort déjà effectué sur la période 2012 (premières sélections fusionnées) à 2014 et l'effort à venir sur les 3 prochaines années (2015-2017), on obtient l'effort net suivant:

Evolution carrières administrative 2012-2017	
AFIPA à AFIP	-118
IP à AFIPA	-164
IDIV HC à AFIPA	49
IDIV CN à IDIV HC + IP	487

Synthèse: un effort exclusif des IP et AFIPA pour accroître les carrières des IDIV !



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

	Administratif	HEA administratifs	comptable	total
AFIPA	-118	66	44*	-8
IP	-164		-28	-192
IDIVHC	49		65	114
IDIVCN	487			487

* Dont -38 HEA et +26 1015

Les grands GAGNANTS sont les IDIV: + de promotions et + de postes

Les grands PERDANTS sont les IP ET AFIPA: - de promotions et – de postes

Et la tendance s'accroît au-delà de 2017...



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

Et la démographie ?

M. Hughes Perrin, le chef de service des ressources humaines nous a fait une remarque pertinente: il faut raisonner en **part relative** des uns et des autres sur les 3 prochaines années.

Nous remercions M. Perrin de nous avoir rappelé cet élément important et nous avons fait le calcul avec les propres données de RH1B: pyramide des âges (communiquées en RTA) et taux de promotion à venir (communiquées par RH1B).

Méthode incontestable, s'il en est...



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

Et la démographie ?

D'après les propres données RH1B donc:

- Entrées dans le vivier IDIV HC = promotion (IDIV CN à IDIV HC)
- Entrées dans le vivier IP et AFIPA: passage de la plage d'appel (évolution des IP qui remplissent les conditions d'accès) et entrées par examen professionnel
- Sortie du vivier: retraites (source pyramide des âges RH1B), suppressions de postes et promotions (à AFIP ou à AFIPA).

	Entrées dans le vivier	Sortie du vivier			Evolution
		Promotion	Suppression	Retraite	
AFIPA	90	-26	-5	-38	21
IP	150	-70	-5	-58	17
IDIV HC	248	-7	-18	-285	-62

Evolution par an sur les 4 prochaines années



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

Et la démographie ?

2^{ème} conclusion: la part relative des IP et des AFIPA en demande d'accès comptables C1 va **augmenter** alors que celle des IDIV HC va **baisser**

Le choix de la Direction Générale est donc d'accroître de 32% les accès aux C1 pour les IDIV HC alors que leur population baisse du fait de départs massifs à la retraite.

Dans le même temps alors que les taux de promotion chutent et que la population en demande de postes augmente, la DG diminue les accès aux postes C1 pour les IP et AFIPA.



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

MOBILISATION !

LA MOBILISATION GENERALE DOIT SE POURSUIVRE

**LA DG NOUS A IGNORE. ELLE REpond A VOS ATTENTES LEGITIMES PAR
LE MEPRIS**

FAITES VOS PROPOSITIONS D 'ACTIONS SUR LA BALF DU SCS-FIP

scsfip@dgfip.finances.gouv.fr

NOUS NE POUVONS PAS NOUS EN TENIR LA!